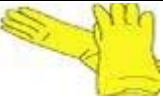


Le Dégraissant super puissant concentré

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle	
Santé	2	2	 	
Risque d'incendie	0	0		
Réactivité	0	0		

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2004-09-27

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: Le Dégraissant super puissant concentré

MSDS #: 3465807

Code du produit: 3465807

Utilisation recommandée: Produit de nettoyage.

Producteur, importateur, fournisseur:

US Headquarters
JohnsonDiversey, Inc.
8310 16th St.
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: 1-888-352-2249
MSDS Internet Address:
www.johnsondiversey.com

Canadian Headquarters
JohnsonDiversey - Canada, Inc.
2401 Bristol Circle
Oakville, Ontario L6H 6P1
Phone: 1-800-668-3131

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (Mexique)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

AVERTISSEMENT. CONCENTRÉ. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU. Nocif en cas d'ingestion.

Principales voies d'entrée: Yeux. PEAU. Inhalation.

Contact avec la peau: Irritation sévère des yeux.

Contact avec les yeux: Irritation sévère des yeux.

Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.

Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Alkylphénoxy polyéthoxyéthanol	26027-38-3	5 - 10%	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Carbonate de potassium	584-08-7	1 - 5%	1870 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1 - 5%	1153 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

Ingestion: Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait. Consulter un médecin.

Conditions médicales aggravées: Les personnes présentant des difficultés de la cutanée préexistantes peuvent être plus susceptibles aux effets irritants.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Non applicable

Dangers spécifiques: Non applicable

Risques inhabituels: Aucun à notre connaissance

Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthode spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Utiliser un équipement de protection individuel

Méthodes de nettoyage:

Eviter que le produit arrive dans les égouts. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler . Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation . L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT .

Stockage:

Protéger du gel . Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise .

Equipelement de protection individuelle

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques . Comprend . gants en néoprène.

Protection de la peau et du corps:

En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée .

Protection respiratoire:

Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Liquide

Aspect: solution aqueuse

Couleur: Bleu

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Odeur: Inodore

Point/intervalle de fusion: indéterminé

Densité: 1.06

pH: 12.6

Dilution pH: Pas d'information disponible

Densité: 8.85

Masse volumique apparente: Pas d'information disponible

Température de décomposition: indéterminé

Densité gazeuse: Pas d'information disponible

Température d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponible

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible

Solubilité: soluble

Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0 %

Viscosité: Pas d'information disponible

Point d'éclair: >200 (°F)>93.3 (°C)

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:

Le produit est stable

polymérisation:

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas

Produits de décomposition dangereux:

Aucun raisonnement prévisible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

ORALE , Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg. , Dermal, Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg , Inhalation, donnée non disponible.

Information sur les composants:

Voir la Section 3

Toxicité chronique:

Inconnu

Effets spécifiques

effets cancérogènes:

Aucun connu

effets mutagènes:

Aucun connu

Toxicité reproductrice:

Aucun connu

Effets sur l'organe-cible:

Aucun connu

Composants Dangereux

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information environnementales

En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: Canada (DSL/NDL) , États-Unis (TSCA) .

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Carbonate de potassium	584-08-7	-	-	-	-	-	-
Métasilicate de sodium	6834-92-0	-	-	-	-	-	-
Sel de ÉDTA tétrasodium	64-02-8	-	-	-	-	-	-
Alkylphénoxy polyéthoxyéthanol	26027-38-3	-	-	-	-	-	-

CERCLA / SARA

Canada

WHMIS: D2B Matières toxiques.



Composants	N° CAS	NPRI
Alkylphénoxy polyéthoxyéthanol	26027-38-3	Listed

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: non applicable

Préparé par: NAPRAC

Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il dispose de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.